

# L'Europe de l'Est frappe à la porte de la France

## IMMIGRATION

Les ressortissants des dix pays nouvellement entrés dans l'Union investissent le marché du travail. Légalement ou illégalement.

OUVRIERS du béton ou de la maçonnerie, chaudronniers tôliers, mais aussi représentants à domicile et agents d'entretien... Il n'y a guère que le pourtant très recherché plombier-zingueur qui échappe à la longue liste des professions ouvertes depuis le 1<sup>er</sup> janvier aux travailleurs roumains et bulgares – les petits derniers de l'Union européenne – dressée par le ministre du Travail, Gérard Larcher, dans sa circulaire du 22 décembre. Sans doute un acte manqué. L'image du jeune et séduisant plombier polonais, sac à outils sur l'épaule, venant offrir ses services dans l'Hexagone, avait semé la panique pendant la campagne du référendum sur la Constitution européenne en mai 2005.

Depuis mai 2006, le loup tant redouté est pourtant dans la bergerie. Du secteur des travaux publics à celui de la propreté en passant par la restauration, le commerce et l'« industrie de process », la France autorise les ressortissants des huit États (1) entrés dans l'Union en 2004 à travailler dans 62 métiers identifiés comme souf-

frant de pénurie de main-d'œuvre. Ce droit a même été accordé dès leur entrée dans l'Union, en janvier dernier, aux Bulgares et aux Roumains, alors que les Polonais, Hongrois et autres Tchèques avaient dû patienter deux ans.

Pour le recrutement d'un Malien, d'un Sénégalais, d'un Chinois ou encore d'un Ukrainien, la direction départementale de l'emploi peut opposer un refus aux employeurs au motif qu'un « national » (Français ou étranger établi légalement en France) ferait l'affaire. Désormais, dans le cas de l'embauche d'un ressortissant des dix nouveaux États membres, l'entreprise doit toujours adresser une demande à l'administration du travail, mais pour les 62 professions dites « en tension », l'autorisation de travail est délivrée automatiquement.

Au moment où la Grande-Bretagne, qui a ouvert les bras à plusieurs millions de travailleurs européens de l'Est ces deux dernières années, cherche à freiner le flux des arrivées, la France entrouvre un marché du travail jusqu'« alors très protégé ». « Les deux pays ne sont pas exactement dans la même situation, analyse Jean-Pierre Garson, de l'OCDE, la France a encore un taux de chômage supérieur à 8,5 % alors qu'outre-Manche l'emploi a toujours été très dynamique. » Le gouvernement Ville-

pin n'avait d'autre choix que de baisser progressivement les barrières. D'ici à 2011, « la France sera tenue d'ouvrir totalement son marché du travail », précise un conseiller du premier ministre. Les citoyens des vingt-sept ont d'ores et déjà une liberté de circulation totale. Avec une simple pièce d'identité, ils peuvent circuler d'un pays à l'autre et même s'y établir s'ils disposent de ressources suffisantes. Dans ce contexte, l'enjeu du travail est crucial.

## Reconduite à la frontière

L'an dernier, les préfets ont expulsé plus de 5 000 Roumains et 1 200 Bulgares en situation irrégulière. En janvier, ces immigrés clandestins sont devenus des citoyens de l'Union. La règle du jeu a changé : de 650 Roumains reconduits chez eux en décembre, on est passé à seulement... 52 en janvier. Dans une longue circulaire, Claude Guéant, l'ex-directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur, rappelle aux préfets que la nouvelle législation ne leur donne pas « un droit inconditionnel au séjour » et qu'ils peuvent être éloignés s'ils « représentent une menace pour l'ordre public ou constituent une charge déraisonnable pour le système d'assistance sociale français ». Mais les fonction-

naires hésitent avant d'envoyer un arrêté de reconduite à la frontière aux ressortissants de l'Union.

Pour la France, le défi des prochains mois reste d'accueillir ces candidats européens à l'emploi, sans provoquer une levée de boucliers des nationaux. En Grande-Bretagne, l'arrivée massive de Polonais suscite des tensions (*lire ci-dessous*). Beaucoup de questions restent en suspens. En pleine crise du logement, trouveront-ils leur place ou viendront-ils grossir les rangs des « sans domicile » ? Pour l'instant, les chiffres officiels font apparaître un nombre d'entrées limité. Seul un millier de travailleurs permanents et quelque 9 000 saisonniers originaires des dix nouveaux États membres ont décroché un emploi en France au second semestre de 2006. À croire que la France manque d'attractivité ou que ce réservoir de main-d'œuvre a déjà été vidé par la Grande-Bretagne, l'Italie ou l'Irlande qui les accueillent depuis deux ans. Il semble surtout que beaucoup sont aspirés dès leur arrivée par le marché du travail clandestin et n'apparaissent pas dans les statistiques.

MARIE-CHRISTINE TABET

(1) Pologne, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Estonie, République tchèque, Slovaquie, Slovacie.

## Près de 12 000 Polonais se sont installés à Paris depuis deux ans

La communauté polonaise de France, très ancienne, grossit chaque jour avec l'arrivée de jeunes travailleurs. Comme en région parisienne, où beaucoup viennent chercher un emploi.

DANS son église de la rue Saint-Honoré que l'archevêque de Paris a donnée à la communauté polonaise en 1842, M<sup>gr</sup> Stanislas Jez tient à mettre les points sur les *i* : les Polonais sont parfaitement intégrés à la société française. Depuis plusieurs générations. « Même parfois trop et mon souci est plutôt de leur rappeler leur double culture », plaisante-t-il dans un roulement de *r* qui, malgré un excellent français, trahit ses origines. « Je ne veux pas que les problèmes liés à une immigration très récente soient l'arbre qui cache la forêt », poursuit-il.

Pourtant, dans ce très chic quartier parisien, M<sup>gr</sup> Jez voit tous les jours sur le parvis de l'église ou dans les bureaux d'aide sociale de la mission catholique polonaise de Paris de nouveaux venus en quête d'un travail en France. Problèmes de logement, de travail au noir, de langue..., la mission polonaise est souvent le dernier recours. « L'année dernière, nous avons dû déboursés quelque 32 000 euros pour permettre le retour d'un certain nombre d'entre eux », confie M<sup>gr</sup> Jez. Le prélat estime que sur quelque 11 000 à 12 000 personnes arrivées à Paris au cours des deux dernières années, entre 40 % et 50 % travaillent au noir. « Les Polonais sont très catholiques, explique-t-il, avec 110 000 pratiquants qui fréquentent nos églises en Île-de-France, nous avons une vision assez précise. »



Très pratiquants, des centaines de Polonais sont venus assister, hier, à la messe dominicale de la paroisse polonaise de Paris, rue Saint-Honoré. Bertrand Riotor/Le Figaro.

Les petites annonces qui fleurissent à tous les coins de rues parisiennes, proposant un peintre, un nounou ou un déménageur polonais, illustrent ce phénomène. Malgorzata a rejoint son petit ami à Paris fin 2005. Après quelques mois

de français intensif, cette diplômée de commerce court les baby-sittings, tandis que Tadeuz, formé à l'hôtellerie, enchaîne les chantiers comme peintre, au noir. Entassés dans une petite chambre de bonne, parfaitement intégrés, ils n'envisa-

gent pas de retourner en Pologne. Sauf pour les vacances...

« Certains secteurs leur sont en pratique encore en partie fermés, reconnaît un fonctionnaire du ministère du Travail, et la taxe de 900 euros que doit payer l'employeur

est un frein. » Bolek en a fait les frais. Ce Français, qui a quitté la Pologne au début des années 1980, dirige une entreprise de maçonnerie. « Pour embaucher légalement, il faut être motivé. Il faut remplir des tas de papiers et payer une taxe de près de 1 000 euros », raconte-t-il. Son dernier recrutement s'est en outre très mal terminé. « J'ai payé, se souvient-il, et lorsque tout a été en règle, l'ouvrier n'a plus voulu venir. Il a préféré travailler au noir pour un salaire 30 % plus élevé. » Bolek assure qu'on ne l'y reprendra plus. « J'ai alerté la préfecture de ces dérivés, raconte M<sup>gr</sup> Jez, mais personne ne m'a écouté. Je suis sûr que ce système coûte cher à la France car il a beaucoup d'effets pervers et incite à la fraude. »

## « Grande exclusion »

Les marchands de sommeil en profitent. Les Polonais sont partis à l'assaut des chambres de bonnes et colocations parisiennes. Des réseaux s'organisent, à l'instar de ce petit appartement de la rue de la Jonquière, dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement de la capitale, qui sert de point de chute. « Ils vivent en moyenne à trois ou quatre personnes, raconte une voisine. Tous les trois ou quatre mois, ça change. Ils viennent pour travailler dans des chantiers puis repartent dans leur pays. La plupart ne parlent que quelques mots de français. »

Ceux qui ont moins de chance se retrouvent à la rue. En décembre 2006, la Direction des affaires sanitaires a effectué une discrète enquête sur les « populations polonaises en situation de grande exclusion vivant à Paris ». « Avec l'affaire des Don Quichotte et l'émergence de la question des SDF de Paris, nous n'avons pas voulu rendre cette étude

publique », confie un fonctionnaire. Mais les Polonais représentent une part très importante de quelque 40 % de sans-domicile étrangers qui vivent dans les rues parisiennes. L'enquête, réalisée pendant les quinze premiers jours de décembre, évalue entre « 200 et 300 personnes le nombre de Polonais » dans les rues de la capitale. En coopération avec des associations caritatives, les enquêteurs de la Ddass ont effectué un sondage « qualitatif » sur un échantillon de cinquante SDF polonais : 94 % sont des hommes d'une quarantaine d'années qui viennent de l'est de la Pologne (la région la plus pauvre, NDLR). Leur date d'arrivée en France est difficile à évaluer. La durée moyenne de présence est de sept ans. Le plus ancien vit ici depuis 1981, mais cinq sont là depuis quelques mois seulement.

La plupart disent être arrivés après l'intégration de la Pologne dans l'Union. Lorsqu'ils étaient en Pologne, près de 80 % travaillaient dans le bâtiment. Aujourd'hui, encore 84 % sont employés de « façon intermittente ou non sur les chantiers et dans diverses entreprises appartenant au milieu polonais ». Ceux qui ont basculé dans la marginalisation « ne travaillent plus car leur santé liée à une alcoolisation massive ne le permet plus ». La préfecture de Paris réfléchirait à des mécanismes d'aide au retour.

L'arrivée dans l'Union de la Bulgarie et de la Roumanie, avec des populations plus pauvres, devrait inciter les pouvoirs publics à mieux préparer ces arrivées. Sauf à assister à l'émergence d'une clochardisation des Européens de l'Est et à la multiplication des bidonvilles aux portes des grandes villes françaises. M.-C. T.

## Un ticket de bus pour Varsovie pour les déçus du rêve britannique

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2004, 307 000 Polonais ont franchi la Manche pour tenter l'aventure.

De notre correspondant à Londres

SOUPE ZUREK, ragoût du chasseur ou chou farci : depuis novembre,

trente-deux produits polonais trônent dans les rayons des supermarchés Sainsbury's. Dans le nord-ouest de l'Angleterre, les mairies de Crewe

et Whitchurch ont traduit en polonais les panneaux de signalisation routière. Et les églises sont si remplies que, par la grâce des fidèles polonais, le catholicisme est en passe de détrôner l'anglicanisme – du jamais-vu depuis Henri VIII ! Rapportées à Varsovie, Cracovie ou Gdansk, ces anecdotes contribuent à faire de la Grande-Bretagne un pays de cocagne.

Comme la Suède et l'Irlande, le Royaume-Uni n'a posé aucune restriction à l'arrivée de travailleurs d'Europe de l'Est lors de l'élargissement, le 1<sup>er</sup> mai 2004. Résultat, 307 000 Polonais ont franchi la Manche pour tenter l'aventure. Selon le décompte du ministère de l'Intérieur, du moins. Mais l'ambassadeur de Pologne à Londres a récemment fait sensation en déclarant que ses compatriotes étaient en fait deux fois plus nombreux.

## Flux migratoire sous-estimé

Et, pour une part non négligeable d'entre eux, le rêve a tourné au cauchemar. Membre de l'association polonaise Barka, Ewa Sadowska a fait ses calculs : « Environ 100 000 immigrés vivent en Grande-Bretagne dans une situation difficile, et 46 000 se trouvent en situation critique, sans ressources. » Les plus malchanceux finissent SDF et dorment sur des cartons, comme à Victoria Station, à Londres. D'autres bénéficient d'un lit offert par une



A Whitchurch, dans le nord-ouest de l'Angleterre, la mairie a traduit en polonais les panneaux de signalisation routière. AP.

association. Mais les places sont rares. Les églises sont, elles aussi, prises d'assaut.

Londres a sous-estimé ce flux migratoire, même si le discours officiel n'a pas changé : bienvenue, la main-d'œuvre est-européenne a contribué à l'expansion du pays. Selon une étude d'Ernst & Young, elle aurait apporté en deux ans 4,5 milliards d'euros supplémentaires à l'économie. Pourtant, une fois dans l'UE, Roumains et Bulgares n'ont pas bénéficié de la même mansuétude : des quotas stricts limitent les entrées. Le ministre de l'Intérieur, John Reid, a concédé qu'il fallait « établir un équilibre entre besoins économiques et protection de la société ». Une

manière de reconnaître que le marché du travail ne peut pas absorber sans fin les moins qualifiés et, surtout, que la question des ratés de l'intégration devient sensible.

Selon la règle commune, les Polonais ayant travaillé plus de douze mois ont droit à une indemnité chômage. Mais si la condition n'est pas remplie (maladie, licenciement, arnaque...), la chute dans l'exclusion est rapide. Le ministère de l'Intérieur a accordé une subvention à la mairie de Westminster pour financer le rapatriement volontaire de 450 SDF. Ce ticket de bus à 53 livres est jusqu'à présent son geste le plus spectaculaire.

REMI GODEAU

GUIDE LE FIGARO www.lefigaro.fr

MARDI 27 FÉVRIER, AVEC LE FIGARO, DES COULISSES AUX PODIUMS... ENTREZ DANS LE MONDE DE LA MODE.

PODIUM

LE FIGARO S'OUVRE TOUS LES JOURS